



SOLUTION CYBER-RISQUES

Vous accompagner dans tous vos besoins



Cabinet de courtage
Depuis plus de 40 ans

WWW.CLCASSURANCES.COM

3 hommes aux compétences complémentaires avec plus de 20 ans d'expérience

40 collaborateurs spécialisés joignables sur ligne directe



Philippe LOISEAU
Fondateur du Groupe



Philippe DEMOLIN
Associé Gérant



Jean SIMON
Associé Gérant

Février
2019



rentre au capital du Groupe CLC International Assurances.

SIACI SAINT HONORÉ assure + de 2 millions de personnes en France, au Luxembourg, en Suisse, au Canada, aux Emirats Arabes Unis, en Chine et en Thaïlande.

80 ans
d'expérience

437 M €
Chiffre d'affaires
en 2018

N°1 en France

Constructions
Transport
Prévoyance
Santé collective
Mobilité International

Janvier
2019



Union avec 2 autres Courtiers majeurs régionaux
et centralisation des services au siège social de CLC International Assurances



2018



Palier des **4 M €** de commissions atteint

2016



Agrandissement du siège social à Villenave d'Ornon
1 000 m² dédié au cabinet

2015



Lancement de 2 nouvelles représentations en France :
Bergerac - Dumont Courtage,
Arcachon - Saflix Courtage,
venant compléter l'implantation de CLC International Assurances :
Bordeaux - Larrieu Courtage
Marseille, La Rochelle et Paris,



2007



Union de CLC International Assurances avec une structure implantée à La Rochelle.

1969



Création du cabinet à Villenave d'Ornon (33)

« **57%*** des entreprises ont constaté au moins 1 cyber-attaque sur les 12 derniers mois »

COURTIER EN ASSURANCE PROXIMITÉ ET CONFIANCE

En tant qu'entreprise vous êtes amené à collecter et stocker les données à caractère sensible de vos clients.
Tous ces éléments confidentiels sont sous votre responsabilité.

Depuis le 25 mai 2018

Le nouveau **Règlement Général européen pour la Protection des Données (RGPD)** est rentré officiellement en vigueur.

Qu'est ce que le nouveau Règlement européen ?

Il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données en obligeant à s'engager dans une démarche globale vertueuse visant à la protection de la vie privée.

Il prévoit l'obligation de déclarer auprès de l'Agence Régionale de Santé les incidents graves de sécurité des systèmes d'informations.

Qu'est ce que cela implique pour vous ?

En cas de perte de données suite à une cyber-attaques et cyber-extorsions :

- Les clients pourront se retourner contre vous pour demander réparation des dommages matériels et immatériels subis suite à la violation de leurs données.
- Les sanctions par la CNIL en cas de manquement pourront aller jusqu'à 20 millions d'euros et 4% du chiffre d'affaires.

Pack Cyber

Le Pack Cyber est la solution pour couvrir les risques et mettre en place les actions nécessaires afin de limiter les impacts sur votre activité en cas de cyber-attaques.

Garanties

Gestion d'un incident	Dommages subis par l'assuré	Responsabilité Civile
Actions d'urgence Frais de défenses garantis <ul style="list-style-type: none">- Conseils juridiques- Expert informatique- Atteinte à la réputation- Restauration des données- Frais de notification- Frais de monitoring et de surveillance	Enquête et sanction d'une autorité administrative <ul style="list-style-type: none">- Enquête d'une autorité administrative- Sanction pécuniaire prononcée par une autorité administrative Cyber-extorsion : paiement sous la contrainte <ul style="list-style-type: none">- Perte d'exploitation- Frais suppl. d'exploitation	Atteinte aux données <ul style="list-style-type: none">- Atteinte à la sécurité du système informatique- Manquement à l'obligation de notification- Sous-traitant- Média

Points forts

- Toutes les garanties Cyber disponibles pour les PME-PMI et les associations.
- Couverture de nombreux risques non pris en charge par les produits d'assurances classiques (RC, Dommages...).
- Centre d'appels 24h/24 et 7j/7 pour déclarer un sinistre et organiser les premières actions d'urgence qui s'imposent.
- Accès à un réseau d'experts : conseils juridiques, experts informatiques et spécialistes de la communication.
- Expérience et expertise en risques Cyber et en gestion des sinistres.
- Un service gratuit d'assistance ALLO INFO JURIDIQUE.

UN AUDIT GRATUIT DE VOS CONTRATS EXISTANTS ? UNE DEMANDE DE DEVIS ?



CLC INTERNATIONAL ASSURANCES

GROUPE SIACI SAINT HONORE

NOM et Prénom

TéléphoneMail

Raison sociale

Adresse

Code postal et VILLE.....

Critères d'éligibilité

Le Proposant déclare :

1. ÊTRE immatriculé en France Métropolitaine, Martinique, Guadeloupe ou Réunion ;
2. NE PAS AVOIR de filiales immatriculées en dehors de l'un des pays de l'Espace Économique Européen (EEE).

Le Proposant déclare pour lui-même et ses filiales :

3. AVOIR un chiffre d'affaires consolidé HT ou un budget de fonctionnement inférieur à 10.000.000 € ;
4. AVOIR un chiffre d'affaires Export USA/CANADA nul ou inférieur à 30 % du chiffre d'affaires consolidé HT ;
5. DISPOSER de logiciels anti-virus, anti-malware et pare feu ainsi que PROCÉDER à une mise à jour régulière de l'ensemble de ses dispositifs informatiques, de ses serveurs et réseaux, notamment pour les mises à jour de sécurité conformément aux recommandations de ses fournisseurs informatiques ;
6. DISPOSER de procédures de sauvegarde hebdomadaire sur des équipements déconnectés et/ou externalisés ;
7. DISPOSER de procédures de restauration des données ;
8. NE PAS AVOIR FAIT L'OBJET les trois dernières années d'une réclamation et/ou NE PAS AVOIR CONNAISSANCE de faits ou circonstances notamment d'une interruption non programmée du réseau d'information supérieure à 24 heures, d'une perte ou d'un vol de données, d'une enquête d'une autorité administrative, susceptible de mettre en œuvre une ou plusieurs garanties du contrat ;
9. NE PAS FAIRE l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire ;
10. NE PAS EXERCER les activités suivantes : Toute activité de production audiovisuelle et musicale ; Tout site Internet de réseau social ; Toute activité liée aux institutions financières⁽¹⁾ ; Toute vente d'armes, de drogues, de substances et produits illicites ; Toute communication ou diffusion d'informations ou d'images à caractère érotique et pornographique ; Tout site Internet à caractère religieux, politique et idéologique ; Tout service de rencontres amicales, sentimentales et sexuelles ; Toute activité de jeux et paris ; Toute activité contraire aux bonnes mœurs.

⁽¹⁾ Institutions financières : tout établissement bancaire, ou financier, gestionnaire d'actifs, prestataire de services d'investissement, fonds d'investissement, société de capital-risque, société d'investissement, mutuelle, compagnie d'assurance ou de réassurance, groupement d'épargne retraite populaire, société de développement régional, fonds régional de développement, association d'épargnants ou d'investisseurs, association de défense des épargnants ou des investisseurs.

NE SONT PAS CONSIDÉRÉS COMME DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES LES CONSEILLERS EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS, CONSEILLERS EN GESTION DE PATRIMOINE INDEPENDANTS, DÉMARCHEURS BANCAIRES, DEMARCHEURS FINANCIERS, INTERMÉDIAIRES EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET EN SERVICE DE PAIEMENT, INTERMÉDIAIRES D'ASSURANCE.

Le Proposant confirme, tant pour son compte que pour celui de ses filiales, qu'il respecte tous les critères d'éligibilité précités. Si un seul de ces critères n'est pas respecté, le Proposant ne peut pas bénéficier des garanties du contrat PACK Cyber.

Renvoyez votre coupon réponse par mail :
servclient@groupe-clc.com

Ou contactez directement : Laurence CROUZET, Responsable Commerciale au 05 56 87 72 25
www.clcassurances.com

SARL au capital de 2 070 000 € - SIREN 493 465 371 RCS BORDEAUX - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 70493465371 - Site web ORIAS : www.orias.fr - N° ORIAS 07 005 912 - Garantie financière et Assurance de Responsabilité Civile professionnelle conformes au Code des Assurances. En cas de réclamation, vous pouvez adresser un mail au service réclamation de notre cabinet : reclamation@groupe-clc.com ou nous écrire à : CLC INTERNATIONAL ASSURANCES – Service réclamation (Laurence CROUZET) – CS 70189 – 33882 VILLENAVE D'ORNON Cedex. Nous vous rappelons par ailleurs que pour toute demande liée à notre activité d'intermédiaire en assurance n'ayant pas fait l'objet d'une conciliation au sein de notre cabinet, notre société relève de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : ACPR – 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - Tel : 01 49 95 40 00 - mediateur@cscs.fr
Aucune entreprise d'assurances ne possède une participation directe ou indirecte supérieure à 10% du capital ou du droit de vote de notre société. CLC INTERNATIONAL ASSURANCES ne détient de même aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10% du capital ou du droit de vote d'une entreprise d'assurances. V-04/04/2019

Siège social : Allée de Brazzaville - CS 70189 - 33882 Villenave d'Ornon Cedex
Fax : 05 56 87 72 20

